

# Fusil d'assaut et groupe de combat

Autor(en): **Montfort, M.-H.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **104 (1959)**

Heft 2

PDF erstellt am: **02.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-342921>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

KURZ H.R. : *Die Schweiz in der Planung der Kriegsführenden Mächte des Zweiten Weltkrieges* (Bienne, 1957). Du même auteur est paru (fin 1958, chez Bachmann, Zurich) un ouvrage traitant, beaucoup plus à fond, le même sujet que nous et intitulé : *Die Schweiz in der europäischen Strategie vom Dreissigjährigen Krieg bis zum Atomzeitalter*.

## Fusil d'assaut et groupe de combat

Les formules sont mortelles. C'est particulièrement vrai dans la vie militaire, où chaque doctrine devrait être le fruit de mûres et lucides réflexions, parce que de son application dépendent la vie et la mort.

Général VON SEECKT

### 1. Introduction.

Indéniables sont les répercussions immédiates que l'introduction de tout nouvel armement produit sur l'organisation et la doctrine de combat d'une troupe. Jamais il n'en fut autrement dans le cours de l'histoire militaire : ordre de bataille, formations, tactique, dépendent étroitement de l'évolution de la technique. Cela de tous temps. Faut-il faire souvenir de l'invention de la baïonnette à douille qui, vers 1690, transforma radicalement la tactique de l'infanterie, *sonnant le glas de l'ordre carré et l'avènement de l'ordre linéaire* ? Ce poignard de quelques centimètres permit de ramener à un type unique les deux classes d'infanterie, piquiers et mousquetaires, donnant enfin aux troupes qui en furent dotées la possibilité de recharger sous la protection des baïonnettes, de se protéger des charges de cavalerie, de se défendre sous le vent et la pluie qui rendaient aléatoire le fonctionnement des mèches et pierres à feu. Un auteur britannique va jusqu'à prétendre que c'est l'apparition de la baïonnette qui marque le mieux la fin de la guerre médiévale et le début de la guerre

moderne <sup>1</sup>. Exemple frappant s'il en est de l'influence exercée par un développement technique en apparence insignifiant. Cette formation linéaire mourra d'ailleurs à son tour, quelque 150 années plus tard, d'un nouveau perfectionnement : l'invention de l'amorce <sup>2</sup> (1814), celle de la balle cylindro-conique <sup>3</sup> (1823) porteront à un point tel l'effet précis et meurtrier du fusil (coups non éclatés passeront de 411 sur 1000 à 5 sur 1000 ; coups au but de 270 sur 1000 à 390 sur 1000) que *les formations dispersées s'imposeront*.

Il semble que nous nous trouvions aujourd'hui, dans notre armée, à l'un de ces tournants. L'introduction du fusil d'assaut place entre les mains de chaque combattant l'arme automatique qui était à ce jour l'arme collective du groupe de fusiliers. C'est là d'une véritable révolution qu'il s'agit; et, à première vue, elle devrait avoir sur l'organisation et la tactique de la troupe une influence bien autrement profonde que n'en eût l'introduction de la baïonnette... On peut être en droit de s'attendre à une évolution marquée des petites unités d'infanterie et de leurs principes d'engagement. Construit et conduit jusqu'alors autour du fusil-mitrailleur qui en était le pôle, le groupe d'infanterie paraît, en effet, devoir perdre cette cheville de la manœuvre par l'extension sur toute sa longueur d'une égale puissance de feu. Y aura-t-il évolution et, si oui, dans quel sens ? C'est ce que nous allons nous efforcer d'établir.

## 2. *Quelle arme est exactement le fusil d'assaut ? Qu'apporte-t-il ?*

Deux modèles principaux peuvent aujourd'hui encore nous intéresser : le nôtre (fig. 2) et le modèle européen, celui de l'OTAN, le « F.N.-0.30 » <sup>4</sup> (fig. 1). Etudions-les en parallèle :

<sup>1</sup> *Stray Military Papers*, 1897. Colonel Hime.

<sup>2</sup> Thomas Shaw.

<sup>3</sup> Norton.

<sup>4</sup> Rappelons, pour mémoire, les caractéristiques principales du fusil automatique « Tokarew » qui semble constituer, aujourd'hui encore, l'armement de base de l'infanterie soviétique :

Modèle 1940	Magasin de 10 cartouches.	Poids : 3,9 kg.
	Portée : 400 mètres.	Longueur : 120 cm.



FIG. 1. — Fusil automatique léger « F.N.-0.30 ».

<i>Modèle suisse</i>		<i>Modèle OTAN</i>	
Calibre	7,52	Calibre	30 inches
Longueur	1.112 m.	Longueur	1,05 m.
Chargeur	24 cartouches (possibilité 30)	Chargeur	20 cartouches
Poids avec chargeur	5,55 kg.	Poids avec chargeur	4,5 kg.
Cadence c.p.c.	40-60 c./min.	Cadence c.p.c.	25-30 c./min.
Cadence série	490 c./min.	Cadence série	650-700 c./min.
Munitions d'ordonnance.		Cartouche réduite	T 65
Visée dioptré.		Visée cran de mire et guidon.	
Permet le tir de grenades sans appareil accessoire.			
Est équipé d'un bipied.			
Est équipé d'une poignée de trans- port.			
Est équipé d'une détente d'hiver.			

Si l'on compare les caractéristiques de ces armes nouvelles avec celles des mousquetons ou des fusils à répétition, on se trouve devant une évidence : leur apport au feu de l'infanterie apparaît si considérable qu'il sied d'en attendre d'inévitables renversements de valeur. De désarmé — ou presque — le fantassin, dont le mousqueton ne constituait plus qu'un moyen de défense personnel, se trouve équipé d'une arme automatique à grande puissance, lui permettant le tir rapide en coup par coup, le feu en rafales, le jet de grenades anti-personnel, anti-chars, fumigènes, jusqu'à des distances pratiques de 150 mètres. C'est là davantage qu'une évolution. Comme le relevait, récemment encore, le Chef d'arme de l'infanterie, c'est le retour aux mains du combattant individuel du principal moyen de combat de l'infanterie. Il est



FIG. 2. — Fusil d'assaut SIG. Adopté dans notre armée.



FIG. 3 a.

intéressant de se souvenir qu'Ardant du Picq déjà, au temps de l'introduction du fusil Chassepot, en 1866, écrivait, faisant allusion à l'augmentation de cadence de tir qu'allait entraîner cette modernisation : « On peut dire avec raison, que les batailles, plus que jamais aujourd'hui, vont devenir des batailles de soldats, de capitaines ». C'est une nouvelle confirmation de cette ancienne et si judicieuse observation que nous apporte le fusil d'assaut. Il était licite de s'attendre à ce qu'un semblable bouleversement apportât des modifications de structure dans les unités qui y seraient sujettes. De fait, le problème se posait, et, de nombreux côtés, des propositions — souvent fort intéressantes — étaient présentées. Mentionnons-en brièvement l'une ou l'autre.





Fig. 3 b.

### 3. Propositions de modification d'organisation faites à ce jour.

Nous trouvons, à l'origine de tous les projets de modification de structure des unités, le désir de *réduire* l'importance des effectifs pour augmenter le nombre des petits éléments de manœuvre. En venir à adopter, autrement dit, l'organisation quaternaire, dont les avantages ne sont guère contestables, et ceci en prélevant les combattants du quatrième élément sur les trois actuellement existants : la section à 4 groupes, par exemple, chaque groupe ne comptant plus que huit ou même six hommes. Les partisans de cette solution considèrent que l'augmentation de puissance de feu apportée au groupe par l'introduction du fusil d'assaut permet sans autre sem-

blable réduction d'effectifs. Les avis diffèrent quant à savoir si le quatrième groupe devrait être un groupe de feu, doté d'armes lourdes (lance-mines de 60 mm. — mitrailleuses — tubes roquettes), ou si ne devrait être constitué qu'un élément de manœuvre, de même nature que les trois que nous connaissons aujourd'hui. Les avantages recherchés sont la simplification de la conduite du groupe d'infanterie au combat — il est toujours plus facile de commander à 5 hommes qu'à 9 — et l'augmentation de la souplesse d'articulation de la section.

L'organisation quaternaire, selon d'autres propositions, ne devrait en aucun cas être limitée à la section, mais bien étendue à la compagnie et au bataillon : la compagnie à 4 identiques sections de fusiliers et à 1 élément lourd d'appui, doté de mortiers et de mitrailleuses. C'est là, il faut bien l'admettre, la tendance qui semble primer dans les réorganisations étrangères. Mais nos possibilités, et surtout nos besoins, ne concordent en aucune façon nécessairement avec ceux de nos voisins : il nous faut suivre le conseil de Foch : « étudier la guerre pour notre temps, notre pays, notre armée ». Nous traiterons cependant le problème dans un cadre plus général quand nous réaliserons mieux les solutions que lui ont apportées les infanteries étrangères.

*(A suivre)*

Cap. M.-H. MONTFORT

---